

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 7 avril 2017

Etaient présents : Tous les conseillers, à l'exception de Mme Bour.

La séance est ouverte à 20 h par M. BRUN Jean-Michel, Maire de COUME.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du 16 février 2017.

A la demande du Maire, le secrétaire de mairie donne lecture du procès-verbal de la réunion du 16 février 2017. Le procès-verbal est approuvé. Le Maire indique que le planning pour l'implantation de 3 éoliennes est respecté. Elles seront livrées fin août et montées en septembre-octobre. Le bail prend effet dès cette année et la commune bénéficiera du loyer annuel pour ces 3 éoliennes.

BUDGET PRIMITIF 2017

Le Maire indique que la commission des finances s'est réunie le samedi 1^{er} avril pour étudier le projet de budget 2017. Celui-ci s'établit comme suit

Section de fonctionnement :

1) DEPENSES

Chapitre	Libellé budgétaire	Dépenses réalisées au 31/12/2016	Dépenses prévues pour 2017
011	Charges à caractère général	146 350,34	165 450,00
012	Charges de personnel	110 185,36	119 981,00
014	Atténuation de produits	10 930,24	11 000,00
65	Autres charges de gestion	56 479,53	63 800,00
66	Charges financières	354,50	700,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	100,00
68	Dotations aux amortissements		2 100,00
023	Virement à la section d'investissement		89 938,54
	Total des dépenses réelles	324 299,97	363 131,00
	Total des opérations d'ordre	35 040,00	89 938,54
	Total dépenses de fonctionnement	359 339,97	453 069,54

2) RECETTES

Chapitre	Libellé Budgétaire	Recettes réalisées au 31/12/2016	Recettes prévues pour 2017
013	Atténuation de charges	6 678,48	0,00
70	Vente de produits	102 679,16	107 600,00
73	Impôts et taxes	129 261,81	130 897,00
74	Dotations, subventions, participations	99 889,01	96 892,00
75	Autres produits de gestion	59 598,20	100 800,00
76	Produits financiers	1,88	2,00

77	Produits exceptionnels	35 413,00	600,00
	Total des recettes réelles	433 521,54	436 791,00
	Excédent de fonctionnement reporté	6 736,21	11 278,54
	Travaux en régie	3 044,93	5 000,00
	Total recettes de fonctionnement	443 302,68	453 069,54

SECTION D'INVESTISSEMENT

Nature de l'opération	Dépenses			Recettes		
	Restes à réaliser	nouvelles	TOTAL	Restes à réaliser	nouvelles	Total
Opérations financières						
Remboursement d'une caution		500,00	500,00		500,00	500,00
Excédent d'investissement reporté					79 986,83	79 986,83
FCTVA					37 000,00	37 000,00
Taxe d'aménagement					1 000,00	1 000,00
Affectation résultat (1068)					72 684,17	72 684,17
Virement à la section de fonct					89938,54	89938,54
Amortissement fibre (2804151)					2 100,00	2 100,00
Opérations de travaux						
Frais d'étude (2031)	1 500,00	- 0,00	1 500,00			
Quota part fibre optique (20415)		6 700,00	6 700,00			
Achat logiciels informatiques (2051)		2 700,00	2 700,00			
Acquisition terrains (2111)	15 603,10	14 396,90	30 000,00			
Entretien forêt communale (2117)	15 000,00	16 000,00	31 000,00			
Achat véhicule transport (2182)						
Acquisition de matériel de bureau (2183)						
Achat mobilier (2184)						
Achat divers (lave-vaisselle) (2188)	6 961,60	5 038,40	12 000,00			
Travaux dans bâtiments communaux	2 867,08	13 132,92	16 000,00			
Travaux de voirie et réseaux	6 192,75	8 807,25	15 000,00			
Travaux de voirie rue de la Colline	5 521,57	53 577,97	59 099,54			
Accessibilité-rénovation bâtiments	163 314,90	16 685,10	180 000,0			
Toiture école primaire		21 000,00	0			
			21 000,00			
Travaux en régie		5 000,00	5 000,00			
Subvention Région accessibilité				20 000,00		20 000,00
Subvention Detr accessibilité				44 290,00		44 290,00
Subvention Amiter accessibilité					25 000,00	25 000,00
Subvention except toiture école mat					8 000,00	8 000,00
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	216 961,00	163 538,54	380 499,54	64 290,00	316 209,54	380 499,54

Le CM approuve à l'unanimité le projet de budget 2017, il se prononce en faveur du maintien des taux d'imposition à leur niveau de 2016. Le Maire informe le CM de l'évolution des dotations versées par l'Etat et notamment de la DGF pour laquelle la commune enregistre une nouvelle baisse de 8%. Le CM reconduit l'opération « jobs d'été ».

Le CM approuve les 2 délibérations rectificatives concernant le compte administratif 2016 et l'affectation du résultat.

DECISIONS FINANCIERES

Le CM approuve le devis revu à la baisse présenté par les services de l'ONF au titre des travaux sylvicoles pour 2017, le montant est ramené à 14 743,12 € HT. M Dechoux fait part de la présence de scolytes qui ont attaqué une nouvelle parcelle implantée d'épicéas ; la décision est prise d'abattre les arbres touchés afin d'essayer de limiter la propagation.

Le Maire indique que le dossier concernant le rachat de l'emprise militaire a été finalisé par les services de l'Etat qui propose un prix de rachat de l'ordre de 22 000 €. Le CM devra se prononcer lors de la prochaine réunion sur ce dossier.

Le CM fixe la durée d'amortissement du fonds de concours fibre à 10 ans à compter de 2017.

Le CM alloue une subvention de 105 € à l'école maternelle, de 1 000 € à l'école primaire qui engage un cycle d'initiation à l'équitation pour les élèves et de 50 € à la Prévention Routière.

DECISIONS ADMINISTRATIVES

Le CM approuve le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées suite à l'intégration des 11 communes de l'ancienne communauté de communes de La Houve. Le CM autorise le remboursement d'une caution de 350 € pour le logement communal qui sera libéré le 30 juin prochain par le locataire actuel. Le Maire informe le CM qu'il sollicitera au titre des mesures compensatoires prévues par la sté NORDEX qui projette d'implanter des éoliennes au Ban St Jean une somme de 1 500 à 2 000 € par an sur une période de 10 ans, pour le fleurissement et l'entretien des espaces verts de la commune.

PROGRAMME DES TRAVAUX 2017

Le Maire fait le point sur les dossiers en cours. Il indique que le permis pour les vestiaires du football-club a été accordé. L'élagage des arbres de la grotte est repoussé à l'automne.

DIVERS

Dans le cadre du dossier des écoles, le Maire indique l'évolution de ce dossier avec les différents scénarios envisageables. Des réunions avec les maires de Boulay et de Denting ainsi qu'une réunion publique avec les parents d'élèves de Denting sont programmés.

Le Maire indique que le programme pour la venue de Verrières le week-end end de l'ascension est quasiment arrêté, un premier tract d'information concernant le recensement des familles qui souhaitent héberger une ou des personnes de Verrières a été diffusé.

A la suite de l'intervention d'un conseiller, une discussion s'engage sur les dérangements causés par les jeux de ballon dans la cour de l'école primaire et le danger encouru par les jeunes lorsqu'ils montent sur le toit des garages. Le Maire rappelle que les consignes de sécurité pour faire face à la menace terroriste imposent d'interdire désormais l'accès aux cours des écoles qui demeureront fermées en dehors des heures de classe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 15.

Le Maire,